



# EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

5<sup>e</sup> séance du mardi 10 octobre 2023

Présidence de M. Matthieu Carrel, président

## Le Conseil communal de Lausanne

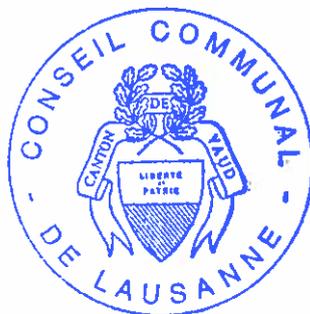
- vu le postulat de M. Jean-Pascal Gendre et consorts : « *Faciliter la réalisation d'analyses des parcelles privées potentiellement polluées aux dioxines notamment par la prise en charge des frais de ces analyses* » ;
- vu le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

de refuser la prise en considération de ce postulat.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi dix octobre deux mille vingt-trois.

Le président :



Le secrétaire :